des Princes &c. Novemb. 1735. mutuelle devint si forte, que dans ses transports il lui offrit de l'épouler, & lui en donna une promesse par écrit. Ce fur dans de pareils transports que cerre fille sur la foi de cet Ecrit, oublia sa sagesse. Ainsi l'amour dans un instant détruit une vertu qui est l'ouvrage de plusieurs années, il enleve un trésor ou'on a toujours gardé avec beaucoup de soin, & profite d'un seul moment où la vigilance de la gardienne se relâche. La Belle devint groffe, elle fut obligée dans cet état de confier la fragilité à la mere, qui la révéla au pere. Aprés avoit fait à leur fille plusieurs reproches, ils tintent conseil : Le résultat fut qu'ils feindroient d'aller à leur maison de campagne, & qu'elle donperoit un rendez - vous à son amant, & lorsqu'il seroit venu, le pere & la mere se rendroient à propos pour les surprendre.

Ce dessein s'exécuta comme il avoit été projetté, & dans le tems que l'amour occupoir uniquement le Cavalier, la crainte s'empara de son ame; un pere & une mete irrités qui s'officient à ses veux, chasferent l'idée d'une maîtresse aimable qu'il possedoir. Dans cette frayeur dont il étoit saisi, il leur dit qu'ils ne devoient point s'allarmer de ce que l'amour lui avoit fait entreprendre; qu'il n'avoit que des vûes légitimes, & qu'il n'avoit pas voulu triompher de la pudeur de leur fille pour la rendre la fable de tout le monde, & qu'il étoit prêt à l'épouser. Le pere & la mere rassurés par ce discours, lui répondirent, qu'il acheveroit de les persuader si à l'heure même il consentoit de passer avec leur fille un contract de mariage. L'amant ne réfista point à la proposition: Le Notaire qui étoit averti & qui n'étoit pas loin, parut pour instrumenter & passer le bail par lequel les deux amans se donnoient mutuellement l'un à l'autre pour toujours, malgré les dégoûts